

ASSEMBLEE GENERALE
Club Cerdagne-Rando
23 OCTOBRE 2021
Saillagouse

Ouverture de l'AG à 17h

Ordre du jour

- **Annonce par la secrétaire du nombre de personnes présentes ou représentées**
- **Approbation du compte rendu de la précédente AG de 2020**
- **Compte rendu sur le nombre de licenciés pour l'année 2020/2021 par la responsable des licences**
- **Compte rendu financier : approbation du compte de résultats et quitus au trésorier**
- **Exposé relatif aux sorties 2020/2021**
- **Exposé sur le balisage par le référent-balisage**
- **Exposé sur les Randos Santé**
- **Exposé sur les formations suivies**
- **Compte rendu moral et d'activité par le président**
- **Fixation du montant de la cotisation 2021/2022**
- **Approbation des statuts modifiés**
- **Questions diverses**

Notre président Daniel Vergés souhaite la bienvenue aux personnalités et aux personnes présentes à cette assemblée.

Notre présidente départementale est excusée, ainsi que le président de la Communauté des Communes Pyrénées Catalanes Pierre Bataille, représenté par M. Alexandre Anger (Directeur Général des Services) que notre président remercie d'être parmi nous.

Merci également à M. Georges Armengol, Président de la Communauté des Communes Pyrénées Cerdagne et maire de Saillagouse.

Annonce par la secrétaire du nombre de personnes présentes ou représentées

L'assemblée générale peut délibérer avec un quorum de 30 personnes présentes et 17 procurations, soit 47 personnes présentes ou représentées.

Approbation du compte rendu de la précédente AG de 2020

Lecture faite par Lucette Larrieu du compte rendu de l'assemblée générale du 17 octobre 2020 qui s'est déroulée à Osséja.

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

Compte rendu sur le nombre de licenciés pour l'année 2020/2021 par la responsable des licences

Claude Brachi nous informe que le nombre d'adhérents est de 80 adhérents dont 14 nouveaux. 74 licences à Cerdagne Rando, 7 licenciés dans un autre club de la Fédération.

Elle nous informe de la nouveauté de l'année : la dématérialisation des licences. La licence arrive directement sur notre boîte mail en PDF.

Autre nouveauté : nécessité de nommer une personne à prévenir en cas d'accident.

A ce sujet, elle nous suggère d'avoir dans notre sac, en plus de la personne contact, nos carte d'identité, carte vitale, carte du club, carte de groupe sanguin, avec mention sur nos éventuelles pathologies et traitements.

☐ **Compte rendu financier : approbation du compte de résultats et quitus au trésorier**

- Marie-Pierre Palau, trésorière adjointe, prend la parole pour nous informer de l'état financier de l'association.

Lecture est faite du compte de résultat qui présente un excédent de 346,81€.

Au 31 août 2021 ; montant du compte courant détenu à la Banque Populaire : 1981,83€ et celui Livret A : 5681,34€.

Le montant des subventions accordées par les mairies est de 995€ (770 euros en 2020) dont 300€ ont été basculés en « produits constatés d'avance » sur l'exercice suivant afin d'assurer une formation au PSC1 (premiers secours) prévue en 2020-2021 et qui n'a pu avoir lieu du fait des conditions sanitaires. Cette formation a été proposée pour répondre à un besoin de remise à niveau des personnes l'ayant passée depuis plusieurs années et pour former de nouveaux adhérents ; 9 personnes s'y sont inscrites.

Dépenses exceptionnelles engagées : prise en charge de la franchise de l'assurance d'un véhicule, trousse de secours.

En ce qui concerne les stages, un seul (stage de formation au logiciel comptabilité BasiCompta) a pu être fait en raison des mesures sanitaires.

Le président demande l'approbation du quitus financier ; les membres présents le votent à l'unanimité.

☐ **Exposé relatif aux sorties 2020/2021**

Etienne Geiger, référent communication au sein de l'association, expose les sorties.

A ce jour, et ce depuis le mois de janvier 2021 :

- Rando Santé : 25 randonnées pour 182 randonneurs
- randonnées du mardi : 29 randonnées pour 180 randonneurs
- randonnées du vendredi : 17 randonnées pour 175 randonneurs
- randonnées du samedi : 23 randonnées pour 147 randonneurs.

Etienne nous rappelle les coordonnées du site <https://www.cerdagne-rando.com> et invite les adhérents à s'y rendre pour prendre connaissance des dernières informations (comptes-rendus des conseils d'administration, planning prévisionnels, photos des sorties...etc...).

Yves Gazagne nous fait part des sorties exceptionnelles qui ont eu lieu depuis la création de l'association.

Chemin de St Jacques de Compostelle, Chemins de Stevenson, Séjour Verdon, Weekend Le Barcarés, weekend Fenouillèdes...etc...

Séjour au Verdon du 29 mai au 5 juin 2021. 16 personnes présentes. Organisation sur 2 groupes de niveaux différents. Séjour qui s'est bien déroulé et satisfaction générale.

Un grand merci aux organisateurs.

Il fait appel à l'assemblée et aux animateurs pour organiser des séjours ou des sorties exceptionnels.

Sorties qui demandent organisation, rigueur et investissement personnel pour l'organisateur et les animateurs.

☐ **Exposé sur le balisage par le référent-balisage**

Yves Gazagne, référent balisage fait état du travail de balisage effectué cette année par les bénévoles baliseurs.

Kilomètres balisés : 132 km.

12 baliseurs répartis sur 5 groupes.

Coût balisage, pris en charge par la Fédération : 1038.50€.

Yves remercie tous ceux qui ont accepté de consacrer un peu de leur temps pour restaurer annuellement GR et GRP, ce « fil d'Ariane » qui permet aux marcheurs d'évoluer sur les sentiers dans un environnement sécurité et, donc en retirer un maximum de plaisir ; sans perdre de vue que cette activité génère des retours macro-économiques sur la zone montagneuse concernée.

□ **Exposé sur les Randos Santé**

Lucette Larrieu, référente Rando Santé, nous rappelle le concept « Rando Santé » ou « Rando Douce » ou « Rando Bien-Etre ». La pratique s'est fortement développée de 2019 à 2020, malgré le contexte sanitaire, d'une part du fait de la formation de 4 animateurs à cette pratique et, d'autre part, par la promotion de l'activité qui a été faite auprès des associations locales (Chemin Faisant, Contrat local de Santé), des cabinets médicaux, paramédicaux de Cerdagne et du Capcir-Haut-Conflent.

Lucette rappelle que la pratique est ouverte aux personnes présentant des pathologies, mais aussi aux convalescents ainsi qu'aux personnes valides qui souhaitent randonner 2 à 3h sur un faible dénivelé et sur une distance inférieure à 6 kilomètres.

□ **Exposé sur les formations suivies**

- Marie Pierre Palau – formations proposées au PSC1 (premier secours). 9 personnes inscrites.

Une seule formation comptabilité a pu être faite cette année.

□ **Compte rendu moral et d'activité par le président**

Discours de Daniel Vergés :

« Merci à tous de votre présence, malgré les circonstances et inquiétudes dues à l'épidémie.

Suite aux difficultés pour se réunir, nous avons pu tout de même organiser nos randonnées comme nous venons de vous l'exposer.

Nous envisageons une rando commune une fois par trimestre pour tous les adhérents ; ce qui permettrait de faire connaissance entre nous tous.

Cette année, il n'y a pas eu de « Faites de la rando » ; cette journée était prévue le même jour que la Diada qui s'est déroulée à Valcebollère.

En 2020, nous avons été également privés de sortie en raison de l'épidémie.

Dans la mesure du possible, les randonnées sont proposées tous les lundis Rando Santé, les mardis grandes randonnées, vendredis et samedis randonnées moyennes ou plus grandes (samedi).

Dans l'ensemble, entre 3 à 20 participants à chaque randonnée.

La fréquentation est en nette progression avec 14 nouveaux adhérents.

La Rando Santé a du succès et progresse d'une année sur l'autre ; cela prouve bien qu'il existe un besoin.

Nous pouvons remercier Lucette, référente dans cette discipline.

Le club disposait de 2 animateurs Santé et 2 autres se sont formés ; ce qui nous a permis d'organiser une sortie tous les lundis.

Le balisage des chemins (réfèrent Yves) est une section qui tourne bien également. Merci à lui et à ses 5 équipes.

Je remercie tous les animateurs ; vu le nombre de randonnées, il serait bienvenu que certains adhérents nous rejoignent pour encadrer les sorties.

Cette année, 3 personnes ont grossi les rangs grâce à leur parfaite connaissance de territoire et au fait que le règlement de la Fédération le permet.

Merci à Claude, responsable des licences et du site « Cerdagne Rando », sur lequel elle publie les photos des différentes sorties et je profite de cette occasion pour vous inviter à le consulter.

Merci à notre référent chargé de la transmission de toutes les informations qui proviennent du club et de la fédération.

Je remercie tous les membres du bureau, dévoués pour le bon fonctionnement du club.

Et un grand merci à vous tous, anciens et nouveaux adhérents, sans qui cette association n'existerait pas.

Sans oublier M. Georges Armengol et M. Alexandre Anger pour s'être déplacés à l'occasion de notre assemblée. ».

Fixation du montant de la cotisation 2021/2022

Le montant de la cotisation reste le même ; c'est à dire à 47 € avec l'assurance IRA.

S'il y a une augmentation, elle ne pourrait venir que de la Fédération.

Approbation des statuts modifiés

Françoise Lemarié, vice-secrétaire, fait lecture des statuts modifiés.

Les statuts sont approuvés à l'unanimité.

Questions diverses

Règlement intérieur : Des personnes demandent la révision du règlement intérieur concernant le port des chaussures montantes notamment.

Daniel propose que cette révision soit faite au prochain conseil d'administration.

Communication :

Il est demandé à ce que le planning prévisionnel soit envoyé seulement sur 2 pages, ceci afin de limiter l'impression papier.

Ceci est à voir au prochain CA.

Sorties :

En ce qui concerne l'organisation des sorties, des questions sont posées par rapport à l'alternance des vendredi/samedi, ainsi que des heures de sorties. Des demandes sont faites pour programmer des sorties débutant vers 10h du matin, pour 4 ou 5 heures de marche, avec pique-nique, dans la mesure de la disponibilité des animateurs.

Ce sujet-là sera également travaillé lors de la réunion des animateurs.

Une personne interpelle sur le balisage existant des chemins. M. Armengol et notre président apportent une réponse à ce débat.

Question posée sur la précision des lieux de rendez-vous des randonnées. Il est nécessaire que le randonneur demande à l'animateur, par téléphone, de lui préciser le lieu de rendez-vous, si celui-ci ne lui semble pas assez clair.

Discours M. Georges Armengol, Président de la Communauté des Communes Pyrénées Cerdagne et maire de Saillagouse, qui remercie l'assemblée et notre président. Il évoque le travail d'entretien des chemins qui incombe aux communautés des communes, et des nouveautés en matière d'hébergement en refuge qui vont avoir lieu sur la région (refuge Col de Puymorens et celui du CAF).

Intervention de M. Alexandre Anger, Directeur Général des Services de la Communauté des Communes Pyrénées Catalanes, délégué par M. Pierre Bataille, Président de cette même communauté des communes, qui prend la parole pour nous remercier de l'avoir invité. Puis, il évoque les projets communs aux communautés des communes sur l'entretien et la sécurité des chemins (cohabitation entre VTTistes et randonneurs) ainsi que le balisage. Il nous informe sur le partenariat avec le Contrat Local de Santé, qui rejoint nos projets associatifs.

Mot de la fin par notre Président.

Invitation à l'apéritif joyeusement préparé par le bureau de l'association, et précédant le repas pris en commun au restaurant « Chez Planes » à Saillagouse.

L'assemblée se termine à 19 heures.